



Richelieu Gestion

## Rapport d'exécution de la Gestion sous mandat Exercice 2021

L'article 27 de directive 2014/65/UE du Parlement européen et du Conseil du 15 mai 2014 (directive MIF 2) et l'article 65 du règlement délégué (UE) 2017/565 de la commission du 25 avril 2016 imposent à Richelieu Gestion, dans le cadre de son activité de gestion sous mandat, d'établir et de publier une fois par an, pour chaque catégorie d'instruments financiers le classement des cinq premières entreprises d'investissement en termes de volumes de négociation auxquelles elle a transmis des ordres de clients au cours de l'année précédente et de transmettre des informations synthétiques sur la qualité d'exécution obtenue.

### Politique de sélection des brokers

**Pour les clients dont le compte est déposé à la Banque Richelieu France**, les ordres relatifs aux mandats sont transmis en vue de leur exécution à la Table de Réception Transmission d'Ordre de la Banque. Dans ce cas, **la Banque Richelieu France applique sa propre politique de meilleure sélection.**

La politique de meilleure sélection de la Banque Richelieu France est disponible à l'adresse suivante <https://www.banquerichelieufrance.com> rubrique informations réglementaires.

**Pour les clients déposés au CIC**, c'est la politique de sélection des brokers de Richelieu gestion qui s'applique. A ce jour, **tous les ordres sont transmis pour exécution au CIC Market Solutions.**

S'agissant de mandats non professionnels, une importance primordiale est accordée au coût total, le coût total étant défini comme la somme du prix et des coûts directs et indirects liés à l'exécution de la transaction sur l'instrument financier.

## Rapport d'exécution détaillé pour les comptes déposés à la Banque Richelieu France

### Classement des 5 premières entreprises d'investissement sélectionnées par Banque Richelieu France

Brokers / Centralisateur	Type d'Instruments financiers	Volume des transactions
<b>LOMBARD ODIER GENEVE</b>	Actions, obligations, OPC, Exchange Traded Fund (ETF), EMTN structuré	34%
<b>CACEIS</b>	OPCM Français	27%
<b>ODDO</b>	Obligations	22%
<b>EXANE PARIS</b>	Actions françaises et Exchange Traded Fund (ETF) français	17%
<b>GOLDMAN SACHS</b>	EMTN structuré	0,15%

## Analyse de la qualité d'exécution

Banque Richelieu France transmet les ordres de ses Clients pour exécution à des Brokers. Dans ce cadre, la Banque prend toutes les mesures suffisantes pour sélectionner des Brokers ou contreparties qui lui permettent de remplir son obligation de meilleure exécution.

A ce titre, elle procède chaque année à une revue de ses intermédiaires autorisés. Les critères de notation sont les suivants : prix, règlement livraison, qualité du traitement de la passation d'ordre et recherche.

### Clé de répartition constatée pour l'année 2021

#### **Actions et Exchange Traded Fund (ETF) négociés sur Euronext Paris**

<b>Cinq premières entreprises d'investissement</b>	<b>Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total</b>
EXANE PARIS	36%
LOMBARD ODIER	17%
ODDO	47%

#### **Actions et Exchange Traded Fund (ETF) négociés sur des marchés étrangers**

<b>Cinq premières entreprises d'investissement</b>	<b>Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total</b>
LOMBARD ODIER	100%

#### **Obligations françaises et étrangères**

<b>Cinq premières entreprises d'investissement</b>	<b>Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total</b>
Octo Finances	62%
ODDO	11%
Tradition Securities And Futures	26%

#### **OPCVM français**

<b>Cinq premières entreprises d'investissement</b>	<b>Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total</b>
CACEIS	100%

#### **OPCVM étrangers**

<b>Cinq premières entreprises d'investissement</b>	<b>Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total</b>
LOMBARD ODIER	100%

#### **EMTN structuré**

<b>Cinq premières entreprises d'investissement</b>	<b>Proportion du volume d'ordres exécutés en pourcentage du volume total</b>
GOLDMAN SACHS	94%
LOMBARD ODIER	6%